RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 15/02/2021 - MIS À JOUR LE 06/04/2021

Alcoolo-dépendance : fin de la RTU du baclofène

La spécialité Baclocur (baclofène), qui a obtenu une autorisation de mise sur le marché en 2018, est désormais disponible en pharmacie pour la prise en charge des patients alcoolo-dépendants. En conséquence, la RTU du baclofène dans cette indication prend fin le 15 février 2021.

Modalités d'utilisation de Baclocur (baclofène) :

- Comprimés de 10, 20, 30 et 40mg
- Prescription par tout médecin
- Augmentation progressive des doses pour arriver une posologie optimale adaptée à chaque patient, correspondant à la dose la plus faible, pour une bonne réponse thérapeutique et une tolérance acceptable.
- Posologie maximale de 80 mg/jour

Deux documents pour favoriser le bon usage ce de médicament sont à votre disposition :

Un guide pour les prescripteurs détaillant les informations essentielles à la mise en place et au suivi du traitement

Une brochure à remettre à vos patients, afin de les aider à mieux comprendre les objectifs du traitement, ses risques et ses effets indésirables. Pour favoriser le suivi du traitement, un agenda de consommation d'alcool est inclus en fin de document.

Des exemplaires papiers pourront être commandés auprès du laboratoire Ethypharm.
Vous pouvez également les télécharger sur notre site internet :



PUBLIÉ LE 26/11/2020 - MIS À JOUR LE 27/10/2022

Baclofène dans l'alcoolo-dépendance : le Conseil d'état annule la décision de suspension de l'AMM de Baclocur

SURVEILLANCE - ADDICTOVIGILANCE

PUBLIÉ LE 12/02/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision du 08/02/2021 portant abrogation de la Recommandation temporaire d'utilisation du Baclofène, dans l’alcoolo-dépendance

DÉCISIONS (MÉDICAMENTS) - ACCÈS DÉROGATOIRE